

Nouvelles pratiques sociales



Monique Hamelin, *Femmes et prison*, Montréal, Éditions du Méridien, 1989, 270 p.

Lyse Brunet

Volume 2, numéro 2, automne 1989

Chômage et travail

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301062ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301062ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (imprimé)

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Brunet, L. (1989). Compte rendu de [Monique Hamelin, *Femmes et prison*, Montréal, Éditions du Méridien, 1989, 270 p.] *Nouvelles pratiques sociales*, 2(2), 203–206. <https://doi.org/10.7202/301062ar>

Femmes et prison

Monique Hamelin
Montréal, Éditions du Méridien
1989, 270 p.

Femme engagée dans l'humanisation de la justice pénale, Monique Hamelin, criminologue, vient de publier sous le titre de *Femmes et prison* son mémoire de maîtrise. Ayant constaté que la recherche en criminologie a peu exploré l'expérience des femmes en prison, elle nous propose non seulement une analyse inédite des conséquences du passage des femmes dans le système pénal, mais elle va plus loin et formule une série de recommandations pour en atténuer les coûts sociaux.

S'appuyant sur des études précédentes qui concluent que le séjour en prison a un impact différent sur les personnes selon leur classe et leur trajectoire sociales, Monique Hamelin cherche à comprendre et découvrir comment les femmes qui vivent l'expérience de la prison peuvent en neutraliser les effets négatifs. Pour ce faire, elle a interviewé 15 femmes, âgées entre 20 et 54 ans, et analysé leur cheminement avant, pendant et après la prison. L'auteure s'attarde à démontrer, jusque dans les détails de leurs vies, que l'« état de moindre pouvoir » dans lequel elles se trouvent avant la prison (expression empruntée à Colette Guillaumin) va déteindre sur leurs expériences carcérale et postcarcérale. Ces femmes, sans moyens financiers et sans pouvoir formel, disposent, en fait, de peu de moyens pour neutraliser les coûts d'un passage en prison. Étant très souvent de jeunes mères monoparentales sans formation professionnelle, la prison les

rend encore plus démunies qu'avant, puisqu'elle les dépossède d'elles-mêmes : rite dégradant de la fouille à nu pratiquée à la prison Tanguay de Montréal, perte de responsabilité, perte des enfants, perte de crédibilité et de statut.

Trois chapitres, qui forment le cœur du livre, donnent la parole aux femmes qui s'entretiennent avec Monique Hamelin. Ces femmes ont commis des délits de nature différente : vol à main armée, assaut, prise d'otage, homicide, meurtre, fraude, affaires de drogue, vol par effraction, vol à l'étalage, prostitution, flânage, amendes impayées, méfait. La majorité d'entre elles sont célibataires et sont toutes sorties de prison depuis au moins trois mois, certaines depuis deux, trois et même cinq ans.

Les femmes racontent leur expérience avant l'emprisonnement, l'arrestation, leurs contacts avec la police, couramment marqués par la violence physique, et avec leur avocat, un rapport qui va de la séduction à la méfiance qu'elles n'ont l'assurance de contrôler que si elles ont les ressources financières nécessaires. C'est dans une position de très grande vulnérabilité qu'elles entrent dans le système pénal. Hamelin précise, au passage, que si tous les justiciables éprouvent cet état, « l'impact dans la vie de ces femmes prend une tournure différente du fait qu'elles sont femmes et souvent mères ». Le chapitre consacré à la vie en prison parle longuement du rituel de la fouille à nu, une pratique que les femmes ont toutes vécue comme dégradante et humiliante, fortement chargée d'un contenu symbolique. Geste ultime de dépouillement du corps des femmes, qui a pour effet de renforcer une image négative d'elles-mêmes : sentir que son corps ne vaut rien quand on nous fait sentir qu'on ne vaut plus rien.

La prison représente pour elles une interruption brutale. Elles ne peuvent plus assumer leurs responsabilités envers leurs enfants, qui sont placés dans leur propre famille ou dans des familles d'accueil, si leur famille ne veut pas ou ne peut pas les prendre en charge pendant cette période. Elles n'ont plus ou très peu la possibilité de travailler et de toucher un revenu (compensation monétaire serait un terme plus juste), puisque les occasions sont minces à la prison Tanguay. Leur dépendance économique s'en trouve accrue. Elles doivent apprendre à chasser l'ennui et à meubler leur temps qui s'avère, pour la plupart d'entre elles, un temps mort. À la sortie, des problèmes financiers et affectifs difficiles à vivre, en particulier la réadaptation aux enfants, quand c'est le cas, la stigmatisation qu'entraîne l'étiquette d'« ex-détenues », la difficile intégration au marché du travail auquel la majorité des femmes voulaient accéder, sont tous à mettre au compte des « biens négatifs » produits par le passage dans le système pénal.

L'écart entre l'état de sujétion dans lequel les femmes doivent vivre, à l'intérieur de la prison, et l'état d'indépendance qui est exigé d'elles à leur

sortie pour survivre représente, selon Monique Hamelin, une dimension spécifique de la problématique des femmes en prison. Des détenues en libération de jour qui font quotidiennement l'aller-retour expliquent comment elles devaient ruser avec la situation pour s'accommoder de ce double statut. L'auteure recommande que des programmes de préparation à la sortie soient mis en place pour outiller celles qui en ont besoin.

Hamelin utilise abondamment des extraits de ses entrevues avec les 15 femmes qui lui ont fourni la matière première de sa recherche. Le lecteur pourrait être tenté de vouloir départager la perception de chacune face à son expérience de ce qu'on peut appeler l'objectivité de la situation vécue, un exercice auquel doivent nécessairement se livrer les intervenants dans le domaine de la réinsertion sociale. Cependant, resitués dans le cadre d'analyse privilégié par l'auteure, les témoignages viennent plutôt aiguillonner la recherche sur des dimensions intimes et cachées de l'expérience des femmes. L'auteure explique, en annexe, pourquoi elle a résolument choisi de faire une étude empirique de type qualitatif et d'adopter une approche compréhensive de son objet d'étude.

Ces chapitres sont précédés de tableaux statistiques sur la criminalité des femmes au Québec et au Canada : des données intéressantes puisqu'elles ne sont généralement pas connues. Par exemple, que les femmes représentent 7 % des personnes emprisonnées au Québec et que 60 % des délits commis par des femmes concernent des infractions contre les biens et la circulation routière. Aussi que 40 % des femmes sont emprisonnées pour des séjours de deux jours ou moins et ont moins de 24 ans.

Inspirée par l'analyse féministe développée en sociologie et par la théorie des coûts sociaux dans le domaine pénal en criminologie, Monique Hamelin propose une lecture qui a le mérite de dévoiler la femme derrière la criminelle, une entreprise qui se rattache à un courant encore minoritaire dans le système correctionnel. Elle démontre de façon convaincante que la justice pénale, par le mode de contrôle qu'elle exerce sur les femmes contrevenantes, les enfonce littéralement dans un rapport de dépendance, alors que leur unique porte de sortie est leur combat personnel pour l'autonomie, comme ce l'est pour toutes les femmes.

Peut-on s'attendre à ce que la prison, dont le rôle est avant tout la mise à l'écart des personnes, offre cette possibilité? Monique Hamelin pense que oui et conclut que « rien dans les services offerts ne permet de dire que l'objectif de réhabilitation que le système souhaite poursuivre puisse effectivement être accompli ». À quoi et à qui aura alors servi l'incarcération?, se demande-t-elle. Une question d'actualité puisque des comités, aux niveaux fédéral et provincial, viennent de se pencher à nouveau

sur la problématique de l'emprisonnement des femmes. On ne peut que souhaiter que le consensus social s'élargisse autour de cette question et que des mesures soient mises en place rapidement pour améliorer la situation. Soulignons enfin qu'une bibliographie très instructive compilée par Jacqueline De Plaen vient compléter l'ouvrage.

Lyse Brunet
Directrice générale
Société Elizabeth-Fry à Montréal